

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par les présentes, par le soussigné, Donald Brideau, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 6 juillet 2021, fut adopté le règlement suivant :

Règlement numéro #362-2021, modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 8^e jour du mois de juillet 2021.



Donald Brideau
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Donald Brideau, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le Conseil de la municipalité, le 8^e jour du mois de juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de juillet 2021



Donald Brideau
Secrétaire-trésorier

Réf : Règlement numéro #362-2021, modifiant le règlement sur la gestion contractuelle